

2008

Forum

SNEP – SNESup

Eps et Société

[« FORUM DE L'EPS ET DES APSA A L'UNIVERSITE »]

[Programme thématique, intervenants, salles.]

CONFERENCES

Pas d'éducation de qualité sans EPS : quel rôle de l'université ?

Vendredi 10h - Christian Couturier- SNEP - AMPHI LA HARPE

Quel bilan peut-on tirer aujourd'hui de l'universitarisation de l'EPS, qui a débouché sur les STAPS ? A l'inverse quelles retombées pour l'EPS d'un cursus universitaire complet ? Nous devons essayer de repérer, à partir d'un regard sur les choix opérés ces dernières années et du contexte politique actuel, quels sont ou seraient les orientations porteuses de sens pour répondre à un défi de grande ampleur : assurer une EPS de qualité pour tous, répondre aux besoins d'encadrement de la pratique physique et sportive dans tous les secteurs, développer une recherche de qualité, offrir à tous les étudiants l'occasion de poursuivre leur développement physique et sportif.

La démocratisation de l'université : un enjeu de société, quelles contradictions, quels points d'appuis pour un projet alternatif ?

Vendredi 11h - François Bouillon- SNESup - AMPHI LA HARPE

La France a un grand retard en matière de qualifications supérieures. L'objectif d'amener 50% d'une classe d'âge au niveau de la licence appelle des transformations immédiates tant en matière de pratiques pédagogiques, de contenus et de cursus de formation que d'engagements financiers de la nation.

Notre pays souffre du dualisme de l'enseignement supérieur et d'une démocratisation en panne à l'université. Il est possible et souhaitable d'innover pour dépasser un statu quo qui serait mortifère.

Éducation physique à l'université, réalités et perspectives en France et dans le monde

Samedi 14h - Claude-Louis Gallien - Premier Vice-Président de la FISU - AMPHI LA HARPE

L'éducation des jeunes est sans doute le principal défi proposé par le 21ème siècle à une société matérialiste et hautement technologique. Le sport peut jouer un rôle majeur dans cette éducation.

Mais le sport est devenu un système fragmenté, dans lequel le modèle Coubertinien classique entre en concurrence avec un sport "pro-lympique" qui donne la priorité à la performance et au profit, et avec des pratiques sportives alternatives faiblement institutionnalisées.

Dans le domaine de l'Université, nous passons d'une stratégie *enseignante* à une stratégie *éducatrice*, dans laquelle l'acquisition de méthodes permettant d'avoir accès le plus rapidement possible aux connaissances et de réagir positivement à des situations nouvelles est plus importante que l'acquisition même des savoirs.

Des universités de haut niveau international proposent un modèle qui réalise la somme d'une connaissance scientifique et d'une culture générale, et donne la priorité à l' "être" sans pour autant négliger le "faire". Le sport universitaire peut apporter une contribution majeure à tous les objectifs d'un projet de recherche, de développement et de formation de ce type.

En France, l'intégration de l'éducation physique et sportive dans le projet de l'université et le projet de vie de l'étudiant peut être organisée et optimisée dans le cadre d'une politique volontariste développant des synergies entre l'éducation physique, le sport et la vie associative d'une part et l'ensemble des activités académiques de recherche et d'enseignement d'autre part.

STAPS

Tables rondes

- **Les STAPS ont-elles un avenir ?** Samedi 11h. Salle 201. B. During (C3D) ; E. Dugas (STAPS Paris) ; D. Bouthier (SNESup) ; A. Michaud (ANESTAPS) ; A. Becker (SNEP).
30 ans après sa création, quelle est l'identité de la filière ? Comment doit-elle évoluer dans le contexte des transformations actuelles de l'Université ? Quelles ambitions, quel projet politique ?
- **Faut-il une élévation du niveau de qualification des intervenants en APS ?** Vendredi 17h. Salle 221. J. F. Davoust (CGT), J. Di Meo (COSMOS) ; JL. Gouju (ONMAS) ; JP. Krumbholz (SNAPS) ; A. Michaud (ANESTAPS) ; J. Lafontan (SNEP).
Pour répondre au besoin d'intervenants dans le domaine du sport nous pensons qu'il faut une élévation du niveau de qualification ? Quels niveaux de références ? Quelle part respective des différents partenaires ?

Agoras

- **La baisse des effectifs en STAPS comment réagir ?** Vendredi 14h. Salle 121. M. Salmon (STAPS Créteil)
Quelle est la réalité territoriale des baisses ? Quelle analyse porter sur les 4 années de baisse après l'afflux massif des années post 95 ? Quelles actions sont menées pour quels résultats ? Quelles répercussions sur les services, l'offre de formation, les délocalisations... ?
- **Débouchés en STAPS quelle réalité ?** Samedi 11h. Salle 121. É. Giret (CNOSF), J.P. Adami (CGT)
Malgré les attaques sur le CAPEPS et l'agrégation, les débouchés dans la fonction publique représentent encore plus de 1500 postes par an (CAPEPS, Agrégation, CRPE, CPE, Professorat de Sport, ETAPS...). En ce qui concerne les autres débouchés, si l'on affine l'analyse, que dit réellement l'enquête du CEREQ sur la qualité des emplois auxquels accèdent les étudiants STAPS ? Où en est le dispositif des 1000 « emplois STAPS » ?
- **Le plan « réussite en Licence » : tronc commun, diversification, place des licences pro ?** Vendredi 14h. Salle 109. G. Ulhrich (STAPS Orsay)
La recherche d'adaptation aux « niches d'emploi » pousse les UFRAPS à diversifier leurs offres de formation. Que doit-il rester de commun à toutes les mentions staps ? N'y a-t-il pas des risques à vouloir spécialiser trop tôt les cursus ? Les licences pro sont-elles des solutions intéressantes pour faire réussir les étudiants ?
- **Relation SUAPS – STAPS.** Vendredi 14h. Salle 54. X. Baguelin (STAPS Rouen), A. L'Émeillet (SIUAPS Rennes)
De l'ignorance à la fusion, quelles sont les différentes relations que peuvent entretenir ces deux institutions ? Quelles complémentarités trouver ? Dans quels domaines ? Les SUAPS seront-ils la bouée de secours des STAPS si les effectifs diminuent encore ? Les STAPS ont-elles vocation à intégrer en leur sein les services rendus par les SUAPS ?

FORMATION DANS LES APSA

Agoras

- **La place des APSA dans le cursus : seuil minimum pour une formation de qualité ?** Vendredi 14h. Salle 201. S. Bellard (STAPS Créteil). E. Louis (STAPS Grenoble)
Le seul élément vraiment spécifique de la filière STAPS reste la confrontation des étudiants, dans un continuum universitaire, à des pratiques d'APSA. Pourrait-on se passer des pratiques d'APSA en STAPS ? Si non quels sont les volumes, les répartitions par année pour développer une formation conséquente ? Quels choix d'APSA faire ? Doit-on garder un enseignement de spécialité ? Une polyvalence large ? Une polyvalence réduite ? Quels liens fonctionnels entre formations en APSA, formations scientifiques et formations pré-professionnelles ? Deux présentations de choix différents.
- **Quelle évaluation dans les APSA en STAPS ?** Samedi 11h. Salle 201. X. Baguelin (STAPS Rouen), P. Amarouche (STAPS Nantes).
*Ce qui semble incontournable de connaître pour un étudiant à travers l'exemple de cursus STAPS en Gymnastique.
Quels liens théorie/pratique ? Quoi transformer de sa propre pratique pour mieux apprendre à intervenir ? Quels niveaux exigés en différenciant H/F, spé/polyvalence ?*
- **Quels liens entre formations pratiques, scientifiques, pré professionnelles en STAPS ?** Samedi 11h. Salle 111. J. Visioli (STAPS Rennes)
D'où provient la difficulté récurrente pour les étudiants et les enseignants, au sein du cursus STAPS, à créer du lien entre les différents types d'enseignements (APSA, scientifiques et professionnels) ? Comment opérationnaliser concrètement (par exemple en HB et Bad) l'articulation entre ce que Durand & Arzel (2002) nomment les modèles de la commande et de l'autonomie ?

FORMATION DES ENSEIGNANTS D'EPS

Table ronde

- **Articulation master-concours dans la formation des enseignants.**

Vendredi 17h. Salle 201 –A. Roger (SNESup) – D.Chollet (Vice Président du jury de CAPEPS) – M. Herr (CDIUFM) – C. Pontais (SNEP)

La FSU revendique la reconnaissance de la formation par un master (bac+5) et une élévation du niveau de qualification. Suite à l'intégration des IUFM dans l'Université, des maquettes de master pour les enseignants sont en préparation, une commission sur la « mastérisation des enseignants » a été mise en place au ministère. Quelles conséquences auront ces mesures dans le cursus des enseignants d'EPS ? Dans ce nouveau cadre, les concours sont interrogés (à quel moment, quels contenus ?). Parallèlement, les rapports Geoffroy et Pochard prônent des recrutements de « profs associés » par contrat et non plus par concours. Comment défendre les concours ? Quelle articulation master-concours ?

Agoras

- **La relation master1 - concours et master 2- 2è année d'IUFM : études de cas**

Samedi 11h. Salle 54. D. Bouthier (IUFM Aquitaine)

A quelles conditions la formation actuelle peut-elle être « mastérisée » ? Quels contenus et quel niveau d'exigence pour M1 et pour M2 ?

Deux cas seront étudiés :

L'IUFM d'Aquitaine envisagent deux types de master en collaboration avec l'Université : master à dominante disciplinaire (avec une mineure enseignement) et un master à dominante éducation (avec une mineure disciplinaire). Quelles conséquences pour la formation ?

Le STAPS et l'IUFM de Lyon proposent déjà des équivalences entre la préparation au concours et l'année de M1, avec poursuite possible d'un M2 lors de la 2è année d'IUFM ? Quelles sont les conditions à réunir pour une généralisation pour tous les étudiants ?

- **L'évaluation par les compétences, quels changements pour la formation ?** samedi 11h. Salle 110. Agora commune aux PE et PLC. B. Lebouvier (IUFM Caen)

Les 10 compétences du cahier des charges des IUFM sont-elles vraiment des compétences ? Sont-elles révélatrices du métier d'enseignant ? Elles peuvent constituer une régression si elles donnent lieu à un « saucissonnage » de l'évaluation et de la formation. Comment les retravailler pour en faire des outils de formation en relation avec les problèmes professionnels des enseignants débutants ? Quelle relation IUFM-terrain sur cette question.

- **Préparation au CAPEPS : entre bachotage et professionnalisation ? Quelles stratégies de formation ?** Vendredi 14h. Salle 105. Débat à partir d'un exposé de Daniel Merle (STAPS Dijon).

Les stratégies de préparation des étudiants pour une réussite optimale permettent-elles une formation professionnelle. Le CAPEPS est-il un concours vraiment « professionnel ». Quelles marges de manœuvre pour les formateurs ?

LA FORMATION DES PROFESSEURS DES ECOLES

Table ronde

- **Quelle formation des Professeurs des écoles en EPS ?** Samedi 9h. Salle 221. M. Baby (SNUipp), M. Herr (CDIUFM), P. Grassetie (IUFM Bordeaux) et C. Pontais (SNEP)
Dans une période où des bouleversements sont annoncés pour l'ensemble de l'école primaire, les intervenants tenteront de répondre aux questions suivantes : que change l'intégration des IUFM dans l'Université pour la formation PE : pré-professionnalisation obligatoire (quel type de stage, quelle formation physique des PE, quelle relation avec les SUAPS), revendication d'un master pour tous en lien avec la recherche? Quels cursus et quels masters pour les PE ? Quelle relation master /concours ? Des masters disciplinaires type STAPS sont-ils envisageables ? La formation des PE à dominante est-elle toujours une revendication pertinente ?

Les agoras

- **La pré-professionnalisation des PE : des STAPS à l'IUFM jusqu'en T1, quels contenus et quelle progressivité ?** Vendredi 14h. Salle 59. P. Motyl (STAPS Lyon) et P. Grassetie (IUFM Bordeaux)
La plupart des UFRSTAPS ont, depuis plusieurs années, développé une filière « éducation et motricité » préparatoire au concours PE. Celle-ci est une voie de réussite puisque 10% environ des PE reçus au concours sont issus de cette filière. De quels savoirs a besoin un futur PE ? Quelle place pour les enseignements pluridisciplinaires préparant à la polyvalence ? Quel partenariat avec le terrain ? Quelle continuité entre STAPS et IUFM pour éviter les redites entre licence et PE1 ?
La professionnalisation des PE2 : *quelles compétences viser en peu d'heures de formation ? Seulement 12h de formation en P2 pour certains, quelques heures d'options permettant de renforcer un horaire minimal pour d'autres, dans quelle mesure la formation peut-elle répondre aux attentes ?*
La première année de titularisation (T1) ou la formation continue peuvent-elles jouer un rôle dans une formation à dominante ?
- **Quelle formation physique des futurs PE - quelles nouvelles relations SUAPS - IUFM ?** Samedi 11h. Salle 101. M. Nouaille (IUFM de Versailles)
Dans le cursus Licence : *dans le cadre de la réforme Pécresse, les futurs PE, vont devoir choisir – comme tous les étudiants - deux unités d'enseignement libres (dont l'EPS) dans leur cursus Licence. Faut-il proposer des formes de pratiques spécifiques pour les futurs PE dans le cadre de la pré-professionnalisation ? Si oui, quelles propositions et quelles relations entre STAPS-SUAPS et IUFM ? quid du savoir nager ?*
Quelles pratiques physiques et sportives pour les PE1 et PE2 à l'IUFM : *dans le cadre de l'intégration des IUFM à l'Université, quelles nouvelles relations entre SUAPS et IUFM pour assurer la préparation au concours, offrir des pratiques physiques (découverte d'APSA, APSA pratiquées de manière non traditionnelles, « évènements » sportifs) pensées dans une perspective de formation autant que de pratique personnelle, permettre l'ouverture culturelle sur le département et/ou en relation avec la DRAC. Quelles relations IUFM-USEP ?*

RECHERCHE ET FORMATION

Agoras

- **La formation de formateurs et l'universitarisation des « second degré ».** Vendredi 14h. Salle 56. M. Gest (SNESup - IUFM Rouen), N. Baeza (STAPS Orléans)
A l'heure où tous les enseignants vont être formés au niveau master, quel niveau de formation universitaire revendiquer pour un formateur second degré en STAPS et en IUFM ? (master ? doctorat ?)
Qu'est-ce que la formation à l'enseignement ou l'intervention dans les APSA ont à gagner dans l'universitarisation des « second degré » ? Quel est la spécificité des « second degré » (STAPS ou formateurs à temps plein à l'IUFM) dans l'enseignement supérieur ? Quelles revendications sur cette question ?

- **Où va la recherche en APSA, en éducation ?** Vendredi 14h. Salle 107. Mathilde Musard (STAPS Besançon), M. Loquet (ARIS)
*La recherche en éducation et en APSA est peu visible et pourtant elle existe ! Mathilde Musard fera un exposé sur **les tendances de la recherche sur l'intervention en EPS**, à partir d'un panorama des congrès de l'association pour la recherche sur l'intervention en sport (ARIS) de 2000 à 2006*.*
A partir de l'analyse de 578 résumés de recherche, Mathilde Musard répondra aux interrogations suivantes : (1) Quelle est la nature des communications présentées dans les colloques ARIS? (2) Quelles sont les finalités des recherches présentées? (3) Quels champs scientifiques sont mobilisés pour analyser les pratiques d'intervention ? (4) Quelles sont les caractéristiques des méthodologies de recherche ? (5) Quels objets d'étude sont investigués en EPS et dans le cadre de la formation ?
Inventorier les productions de l'ARIS, rassembler les connaissances scientifiques éparpillées permettra d'offrir une vision plus synthétique et lisible du champ de l'intervention en EPS
Cet exposé sera suivi d'un débat sur l'objet des recherches, leur utilité sociale, les relations chercheurs-praticiens, les conditions à réunir pour qu'elles se développent et se diffusent jusque dans les établissements scolaires ou le mode sportif.
Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'ORIS (Observatoire des Recherches sur l'Intervention en Sport), a été créé par le CA de l'ARIS (Association pour la Recherche sur l'Intervention en Sport) en 2007, et poursuit différentes missions :
Mutualiser, caractériser et synthétiser les connaissances produites ;
Développer des réflexions de nature épistémologique ;
Faire reconnaître les recherches sur l'intervention et les projeter dans l'avenir, développer des collaborations avec différents partenaires.
**Cet exposé vise à construire un état des lieux des quatre premiers congrès ARIS.*

- **Une École Normale EPS : pour qui ? pourquoi ?** Samedi 11h. Salle 56. D. Bronnec (STAPS Rennes)
Qu'est ce qui a fondé le choix politique d'ouvrir un département EPS à l'ENS de Cachan ? Qu'est-ce qu'a à gagner la discipline EPS de l'existence de cette institution ? Comment évolue t-elle ? Quels sont les enjeux scientifiques et politiques actuels ?

POLITIQUE DES SUAPS ET GRANDES ECOLES

Table rondes

- **Pour être un citoyen cultivé, lucide, formé et autonome : Est-il nécessaire d'avoir des pratiques physiques encadrées et obligatoires pour tous dans le Supérieur ?** Vendredi 17 h. Salle 121
O. Bricchet (GNDS - SUAPS Chambéry), C. Galap (CPU), G. Vaillant (Grandes Ecoles), G. Szeftel (UNEF), P. Anger (SNEP).
Quels apports des APSA, à travers la spécificité de chacune, à la formation des étudiants ? Parler d'EPS à l'Université est-il pertinent, utile ? Doit-on et peut-on et chercher une cohérence nationale pédagogique sur les contenus des APSA dans le cadre d'UE obligatoires, libres voire sur la pratique personnelle ? Les SUAPS doivent-ils s'intéresser et faire de la recherche dans les APSA pour contribuer à un enseignement critique ?
- **Le financement et ressources pour dynamiser les SUAPS afin de « Sauvegarder, promouvoir les principes de Service Public ».** Samedi 9h. Salle 121. G. Durand (GNDS Grenoble), C. Galap (CPU), G. Szeftel (UNEF), A. Lespagnol (VP CR Bretagne) P. Anger (SNEP).
Comment sortir de l'insuffisance des moyens concernant les installations sportives, les postes, les budgets au regard d'une ambition de démocratisation d'accès aux APSA pour tous, sans discriminer par l'argent et sans que les étudiants ne soient des contributeurs indispensables ou essentielles (pas plus de 30% de la masse budgétaire ?) ?

Agoras

- **Quels types de pratiques (ou de modalités) pour les étudiants hors UE ?** Vendredi 14h. Salle 101 1^{er} étage. Eric Lerat (SUAPS Pau- GNDS).
Quels contenus ? Quels encadrements ? Y a-t-il des besoins ou des envies à identifier et à prendre en compte chez les étudiants pour ajuster l'offre des APSA et leurs modalités de pratique ? Y a-t-il à réfléchir à une organisation type guichet unique ouvrant sur des modalités diverses et complémentaires dont des pratiques dans le cadre FFSU ?
- **Les modalités à mettre en œuvre pour voir des effets positifs entre la pratique physique et la santé en lien avec le rythme de vie des étudiants ?** Vendredi 14h. Salle 221
G. Appert (SUAPS de Strasbourg et GNDS)
- **Des Unités d'enseignement EPS Libre ou obligatoire ou combinaison ?** Samedi 11h. Salle 105-106 1^{er} étage. P. Anger (SNEP- SUAPS Angers)
Le plan réussite en licence annonce que l'étudiant devra choisir deux unités d'enseignement libre (dont l'EPS) en première année. Ces UEL seront-elles généralisées sur les deux autres années ? Comment concevoir une UE obligatoire ? Faut-il séparer dans le principe dans les cours, les étudiants en UE et ceux hors UE ? Quelles APSA ou menu offrir ? Quelles modalités de pratique et quelles évaluations ? Qui doit enseigner et évaluer ?

- **Liens et Articulation SUAPS – FFSU et les AS.** (sous réserve). Débat à partir d'un exposé d'un directeur de CRSU
Quels liens, complémentarités et spécificités ? Comment rendre attractif et accessible au plus grand nombre d'étudiants une pratique « compétitive – championnat institué » et formatrice ? Les AS pour faire quoi ?

- **Faut-il continuer un apport financier (droit SUAPS) de l'étudiant hors UE voire y compris pour une pratique UE ?** Samedi 11h. Salle 221. Débat à partir d'un exposé de J.L.Guay Lescot (GNDS)

- **Quelle structure au service d'une pratique physique pour tous ?** Samedi 11h. Salle 59 RDC. Débat à partir d'un exposé d'un responsable du GNDS ou du SNEP.
Un guichet unique, ouvrant sur des modalités diverses et complémentaires dont des pratiques dans le cadre FFSU, serait-il dynamisant ? En conséquence qui gère les ISU ?

SAMEDI 15 MARS A 15H - MANIFESTATION DE CLOTURE

Envoi d'une lettre géante à Sarkozy, en présence de la presse

Projet proposé à nos partenaires à finaliser avant la fin du forum

M. Sarkozy

Que nous soyons étudiants, enseignants, chercheurs... nous sommes rassemblés ces 14 et 15 mars à Rennes animés par un même objet : le développement et la formation dans et par les pratiques physiques, sportives et artistiques et l'éducation physique dans l'enseignement supérieur.

Chacun à notre niveau, Monsieur le Président, nous œuvrons au quotidien pour construire une culture sportive humaniste et éducative. Nous pensons que l'Université française a un rôle important à jouer dans la recherche et la production de savoirs dans les sciences et techniques des APSA. En effet, nous envisageons que cette société ne soit pas celle de simples consommateurs sportifs mais bien celle de pratiquants et cadres actifs, critiques, inventifs, festifs... source de bien être social et d'émancipation personnelle.

Vous avez fait beaucoup de déclarations sur votre volonté de développer la pratique sportive, dans le cadre scolaire et universitaire. Nombre d'entre elles correspondent à nos attentes. Mais elles ne pourront se mettre en place sans une reconnaissance institutionnelle forte :

- De la filière STAPS qui doit consolider son existence universitaire en ancrant mieux son objet sur ce qui en fait son identité propre : l'intervention en APSA.
- Des structures encadrant le sport à l'Université et dans les grandes écoles (SUAPS, FFSU) afin de répondre aux besoins variés et nombreux des étudiants.
- Du rôle des IUFM dans l'élévation du niveau de qualification des enseignants en lien avec la recherche.

Mais il y a du travail ! Parce que la réalité d'aujourd'hui est malheureusement la suivante :

- Les métiers du sport ne sont pas reconnus comme des « vrais » métiers: Le bénévolat et le défraiement sont le quotidien majoritaire des travailleurs y exerçant.
- La réforme de l'université qui, sans cadrages nationaux et avec un renforcement des financements privés, va exacerber la concurrence et ne va pas permettre un développement des secteurs de l'éducation et les APSA jugés non rentables.
- Le service public des sports est mis à mal (fermeture de CREPS, privatisation des formations...) et on assiste à un désengagement financier de l'État auprès du milieu associatif.
- Une politique éducative qui réduit de manière drastique le nombre de postes d'enseignants qui ne pourra pas faire face aux besoins.
- Un manque criant d'installations sportives avec un désengagement de l'état dans l'aide aux collectivités locales dans ce domaine.

Voici les raisons qui nous poussent, Monsieur le Président, à vous interpeller à l'issue de notre Forum national et à vous demander des engagements fermes pour réellement « changer » de politique et donner les moyens humains et financiers pour la mettre en œuvre.

Nous demandons des premières mesures qui seraient des signes forts de votre engagement pour la culture physique et sportive :

- Un plan de développement des installations sportives piloté par l'état
- Un plan pluriannuel de recrutement d'enseignants d'EPS, destiné à faire face aux départs en retraite et aux besoins des différents secteurs
- La mise en place d'une commission inter-ministérielle sur les métiers du secteur sport et de l'animation afin d'en favoriser la qualité et l'attractivité enfin résoudre le problème de concurrence des diplômés universitaires et jeunesse et sports.

LE CENTRE EPS ET SOCIÉTÉ ET DE SA REVUE CONTRE PIED

EPS et Société a été créée en 1996 par un groupe de militants du SNEP qui estimaient alors que les enjeux pédagogiques et politiques de la discipline appelaient la création d'un outil complémentaire susceptible d'aider la profession à la mise en œuvre de son projet culturel et social et d'être aussi un lieu de rencontres ouvert à tous les acteurs de l'éducation de la culture et la recherche. Depuis, 24000 Contre Pied ont été diffusés sur des thèmes d'une grande diversité. A ceci s'ajoute des publications de livres, des rencontres, diverses initiatives de formation et d'animation et enfin l'existence d'un site internet : www.contrepied.net

Pour tout savoir, rendez-vous à l'espace de Contre Pied !

Des initiatives spécifiques pour les étudiants : Proposition de conférences à la demande. Soucieux de contribuer au pluralisme de la formation universitaire, notre Centre d'étude, connu surtout par sa revue Contre pied, propose diverses interventions en direction des formateurs au Capes ou à l'agrégation. Ces interventions s'appuient sur les compétences collectives acquises dans la conception et la réalisation des différents numéros de notre revue, mais aussi à partir de l'expérience accumulée dans les contacts et négociations avec les instances de l'éducation nationale.

Exemples d'intervention : enjeux des programmes, histoire des politiques de l'EPS, genèse du "courant culturaliste", mais aussi, violence, mixité, évaluation... et des thèmes portant directement sur des APSA (natation, gym, sports co, danse...). Contact : secretariat@contrepied.net

Contre pied à prix coûtant !

Par nature, puisqu'ils portent sur les pratiques professionnelles, tous les numéros de contre pied sont susceptibles d'intéresser les étudiants. Certains, comme celui sur l'histoire des acteurs, la mixité, l'évaluation ou l'ensemble des conférences du forum de l'EPS et des APS...aident les étudiants à confronter les idées dans le cadre de la formation et des écrits du Capes.

Nous avons décidé de proposer un tarif préférentiel dans le cadre d'une commande collective : dans ce cas le numéro est vendu à prix coûtant.

Pour ce faire il suffit de déposer la commande auprès du correspondant de votre établissement et/ou de l'envoyer à Anne Roger : rogerypascual@wanadoo.fr

Sur www.contrepied.net vous trouverez

- La présentation des 21 numéros de Contre-pied ;
- les activités et études du centre EPS et Société ;
- des contributions (analyses didactiques, stages de FPC...);
- des extraits des anciens numéros de Contre pied (innovations) ;
- la recherche ça peut servir ;
- des notes de lecture ;
-alors à bientôt !

ORGANISMES – ASSOCIATIONS PARTICIPANTES

AEEPS : association des enseignants d'EPS

ANESTAPS : association nationale des étudiants en STAPS

APSCGE : groupe APS de la conférence des grandes écoles

ARIS : association pour la recherche sur l'intervention en sport

C3D STAPS : conférence des directeurs de STAPS

CDIUFM : conférence des directeurs d'IUFM

CGT : confédération générale du travail

CPU : conférence des présidents d'Université

FFSU : fédération française du sport universitaire

FSU : fédération syndicale unitaire

GNDS : groupement national des directeurs de SUAPS

LMDE : la mutuelle des étudiants

SNUipp : syndicat national unifié des instituteurs et professeurs des écoles

UNCU : union national des clubs universitaires

UNEF : union nationale des étudiants de France

USEP : union sportive de l'école primaire

LE SITE DU SNEP

Toute l'actualité au jour le jour...
Les renseignements sur les carrières, mutations (secteur corpo)...
Les réformes du sup (secteur éducatif)...
Des outils d'analyse, des ressources...

www.snepfsu.net